

Suites au rapport d'évaluation de la Commission

Juin 2001

Québec, le 3 juillet 2001

Monsieur Christian Lavoie
Directeur
Collège Radio Télévision de Québec inc.
751, Côte d'Abraham
Québec (Québec) G1R 1A2

Objet : Suivi de l'évaluation du programme *Animation radiophonique*

Monsieur le Directeur,

La Commission a pris connaissance, lors de sa réunion du 5 juin dernier, des démarches entreprises par votre Collège pour donner suite à l'évaluation du programme *Animation radiophonique*. Certaines faiblesses nuisaient à la qualité du programme et la Commission a formulé des recommandations auxquelles vous avez donné suite dans un document reçu le 11 mai et un complément d'information qui nous est parvenu le 28 mai dernier.

Le document de suivi et le complément d'information que vous avez fourni montrent que votre Collège a systématisé sa collecte d'information auprès des employeurs, ce qui accroît les moyens par lesquels le Collège est au fait des besoins du marché.

En ce qui concerne la cohérence du programme, des modifications sont apportées à la grille de cours. Le complément d'information explique la démarche du Collège à partir des caractéristiques du profil du diplômé, des objectifs du programme et des besoins du marché. La Commission relève l'insistance sur le français dans tous les cours et l'adaptation de la grille de cours aux disponibilités des employeurs pour favoriser le parrainage des étudiants par une station de radio.

Vous avez déjà planifié une rencontre pour resserrer l'application de la PIEA. Les rencontres pédagogiques de ce type ne peuvent qu'améliorer la qualité de la formation offerte par votre Collège au regard des échanges entre les enseignants sur les questions d'ordre pédagogique. Il est souhaitable que ces rencontres se répètent au cours d'une année.

Finalement, la Commission notait déjà, dans les suites du rapport d'évaluation du programme, l'embauche d'un technicien. Ce qui répond à la recommandation qu'elle a formulée concernant les ressources matérielles. En outre, vous avez poursuivi l'amélioration des ressources matérielles en faisant état des facilités informatiques maintenant disponibles pour vos étudiants.

En conclusion, la Commission reconnaît que le CRTQ a pris des mesures pertinentes pour améliorer la qualité de la formation donnée. Elle considère maintenant que le programme *Animation radiophonique* offert au CRTQ est de qualité.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer